

Séance du lundi 10 décembre 2018

~~~~~

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 05 décembre 2018.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, MM. POTTIER Alain et VICENTY Bernard ;

Délégués du Seure : Mme THOUARD Geneviève et M. CHASSERIEAU Philippe.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice et TAUNAY Miguel.

Invité absent excusé : M. Eric BUINIER

Absents excusés : M. BEGEY Jean-Marie (pouvoir à M. Fabrice BARUSSEAU), Mme BOULETREAU Sylvie.

Mme THOUARD Geneviève a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2018**
- **Matériel**
- **Travaux en commun**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2018**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2018 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

Monsieur le Président signale que le SIVOM cherche toujours à acquérir un niveau laser, une pince à bordure et un cylindre compacteur avec sa remorque.

### **3- Travaux en commun**

\* Migron : prévoir de mettre du calcaire sur les chemins blancs durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier (3 agents pour 4 jours)

\* Sur les 3 communes : décors lumineux à enlever.

### **4-Questions diverses**

- la cérémonie des Vœux est fixée le vendredi 18 janvier à Le Seure

Le prochain comité syndical est fixé au 06 février 2019 à 19h00 à la Mairie du Seure.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 19h30 et ont signé au registre les membres présents.*